



Ville de
Saint-Tropez

BRANCHEMENT SUR EGOUT PUBLIC

Direction des services techniques
Service eau et assainissement

Tel : 04 94 55 96 22
Fax : 04 94 55 43 73

DEMANDE D'AUTORISATION DE BRANCHEMENT ET DE DEVERSEMENT

eau-assainissement@ville-sainttropez.fr

PC - DP n°

Je soussigné (e) :(*) (1).....

(*) Pour une demande de branchement par une SCI, transmettre avec la demande un extrait du K BIS.

Domicilié (e) à :

Demander l'autorisation d'établir un branchement particulier sur le réseau d'égouts publics construit à cet effet, et d'y déverser les « eaux usées » (ménagères et vannes) à provenir de l'immeuble m'appartenant et situé :

Rue, Boulevard, Place, Chemin (2) :

Cet immeuble cadastré, section N° à Saint-Tropez.

Surface de plancher close et couverte, y compris les parcs de stationnement en m²

..... m²

NB : la « surface de plancher close et couverte » de la construction s'entend la surface à créer totale de chaque niveau clos et couvert (y compris les parcs de stationnement couverts), sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies.

Je déclare connaître les obligations du règlement du **Service Assainissement de la Commune de Saint-Tropez du 1^{er} février 2014** définissant les conditions d'établissement des branchements particuliers sur les égouts publics et m'engage à y souscrire, notamment en ce qui concerne la participation pour remboursement de frais engagés par la Commune (articles L33, L34, L35, L35-3 et L35-4 du Code de la Santé Publique, L331-10, L331-13 du Code de l'Urbanisme).

Fait à Saint-Tropez, le
Signature

(1) Nom et Prénom en majuscules

(2) Rayer les mots inutiles